



Faire croître l'économie du Canada

WHITEHORSE, 21 juillet 2016

Infrastructures

Les premiers ministres des provinces et des territoires saluent l'engagement du gouvernement fédéral à offrir un nouveau financement en matière d'infrastructures. De tels investissements stimulent la croissance économique, la productivité et la capacité de création d'emplois liés aux infrastructures, lesquelles forment, aux yeux des premiers ministres, un pilier de leur vision économique pour le Canada.

Ce financement s'ajoute aux investissements provinciaux et territoriaux qui ont jeté les bases de la croissance économique du Canada et qui permettent aux communautés d'être fortes et prospères.

Les provinces et les territoires ont établi des projets prioritaires et sont déterminés à travailler avec leurs partenaires financiers à la préparation et réalisation de ces projets. Les premiers ministres espèrent aussi que le nouveau programme d'infrastructures fédéral offrira la souplesse nécessaire pour assurer une planification judicieuse des infrastructures et un versement des sommes convenues dans un délai raisonnable, y compris pour le financement prévu cette année.

Les premiers ministres demandent au gouvernement fédéral de travailler avec les provinces et les territoires afin d'offrir des arrangements financiers souples et équitables, qui reflètent les priorités et les plans financiers des provinces et des territoires. Ils ont convenu que les programmes d'infrastructures du gouvernement fédéral devraient fonctionner suivant une formule fondée sur un «montant de base plus montant par habitant». Ces arrangements devront aussi mettre à contribution l'expertise des provinces et des territoires et se traduire par des retombées optimales pour les Canadiens.

Productivité économique

L'innovation, la productivité et la compétitivité sont les éléments fondamentaux d'une économie forte et diversifiée qui stimule la croissance et crée des emplois de qualité pour les Canadiens. Les premiers ministres des provinces et territoires comprennent l'importance de l'innovation et le rôle que jouent les gouvernements provinciaux et territoriaux dans l'émergence d'une culture de l'innovation et de la commercialisation soutenant les entreprises florissantes ainsi que la recherche et le développement de pointe, incitant les jeunes à avoir des idées nouvelles, et encourageant la collaboration à plus grande échelle.

Par l'intermédiaire du Groupe de travail sur l'innovation et la productivité économique, les premiers ministres des provinces et territoires continueront de se pencher sur les possibilités d'améliorer la productivité et l'innovation et de recenser les pratiques exemplaires. Ils

travailleront aussi à combler l'écart entre l'innovation et la commercialisation dans le cadre de leurs efforts visant à soutenir la viabilité à long terme et la prospérité économique.

Les provinces et les territoires saluent également l'engagement du gouvernement fédéral à mettre sur pied un programme d'innovation et sont impatients de travailler avec lui à cette priorité commune importante.

Commerce international

Les premiers ministres des provinces et territoires ont discuté de l'importance du commerce international pour la prospérité du Canada. Ils ont souligné l'importance des relations continues entre le Canada et son plus important partenaire commercial, les États-Unis. Les premiers ministres pressent les deux gouvernements fédéraux de négocier rapidement une nouvelle entente sur le bois d'œuvre qui sera à la fois juste et équitable et assurera la stabilité de nos industries du bois de sciage et des communautés qui en dépendent. Aujourd'hui, les premiers ministres ont écrit au premier ministre Trudeau afin que le gouvernement du Canada réfute les allégations injustes et inexactes des Américains concernant les subventions au bois d'œuvre et qu'il demeure résolu à maximiser l'accès canadien au marché des États-Unis alors que le Canada travaille à négocier un nouvel accord.

Les premiers ministres demandent au gouvernement fédéral de travailler avec la deuxième plus importante économie mondiale, soit l'Union européenne (UE), afin qu'entre en vigueur le plus tôt possible l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'UE. L'UE est le deuxième marché d'exportation en importance du Canada.

Les premiers ministres continuent d'appuyer nos liens d'affaires et commerciaux étroits avec le Royaume-Uni et l'UE. Les premiers ministres ont convenu d'entreprendre une mission économique en Europe en 2017, afin de manifester leur appui à l'AECG et de souligner l'importance des relations entre les entreprises canadiennes et l'Europe.

Le Partenariat Trans-Pacifique (PTP) offre une importante possibilité d'améliorer l'accès des entreprises canadiennes à 40 % de l'économie mondiale. Elle contribuera à la croissance de l'emploi et entraînera d'autres retombées économiques. Le gouvernement fédéral doit affirmer son appui pour le PTP et travailler avec les principaux partenaires du PTP afin que cet accord puisse être ratifié rapidement. Lorsque le PTP entrera en vigueur, il constituera la plus importante zone de libre-échange au monde, laquelle s'étendra sur quatre continents et regroupera 800 millions de personnes. Les pays du PTP ont un PIB combiné de 28 trillions de dollars.

Les premiers ministres ont souligné que les gouvernements et le secteur privé peuvent tous deux jouer un rôle pour s'assurer que différents secteurs d'activités canadiens s'adaptent avec succès à des environnements commerciaux changeants. Les premiers ministres attendent du gouvernement fédéral qu'il remplisse sa promesse de compensation associée aux récents accords commerciaux.

L'Asie continue de prendre de l'importance pour le Canada. Les premiers ministres souhaitent que plus d'accords de libre-échange soient conclus avec des pays de la région Asie-Pacifique. Ils ont réitéré la nécessité d'une participation provinciale et territoriale aux négociations de commerce international touchant leurs domaines de compétences.

Les premiers ministres ont discuté de la nécessité de systèmes de transport efficaces et efficaces qui favoriseront un meilleur accès aux marchés. Ils appellent à davantage d'investissement fédéral en infrastructure pour les portes d'entrée et corridors commerciaux du Canada. Le gouvernement fédéral doit travailler avec les provinces et les territoires, et avec les parties intéressées, notamment dans le cadre de l'Examen de la *Loi sur les transports au Canada*, et ce, afin d'élaborer une vision à long terme pour les systèmes de transport au Canada.

Immigration

L'immigration est un moteur économique essentiel et forme une partie intégrante du tissu social canadien. L'immigration étant une responsabilité partagée, les provinces et les territoires sont bien placés pour définir et façonner le système d'immigration du Canada en partenariat avec le gouvernement fédéral. Les provinces et les territoires comprennent mieux que quiconque comment les besoins de leur économie et de leur marché du travail respectifs peuvent être comblés grâce à l'immigration. Les premiers ministres demandent au gouvernement fédéral d'accroître les niveaux globaux d'immigration économique et notamment de hausser les plafonds imposés aux programmes de candidats des provinces et des territoires afin de permettre aux gouvernements provinciaux et territoriaux de mieux répondre aux besoins des marchés du travail locaux.

Au cours de la dernière année, les provinces et les territoires de tout le Canada ont accueilli des réfugiés de partout dans le monde. Ainsi, plus de 25 000 réfugiés syriens se sont installés dans des centaines de communautés au travers le pays depuis le 4 novembre 2015. Pour que ces personnes puissent profiter d'une transition réussie dans le cadre de leur nouvelle vie au Canada, les premiers ministres demandent au gouvernement fédéral un financement suffisant pour assurer des services essentiels tels que l'éducation, la formation linguistique et la formation en milieu de travail.

En vertu de l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, le Québec assume pleinement ses responsabilités en matière de planification des niveaux d'immigration, de sélection, de francisation et d'intégration des immigrants. Dans les domaines relevant de sa compétence, il définit sa politique et ses programmes, légifère, réglemente et établit ses propres normes. Les premiers ministres demandent au gouvernement fédéral de s'assurer que toutes les provinces et tous les territoires aient la possibilité de convenir d'une entente équivalente à l'Accord Canada-Québec.

La francophonie constitue un élément fondamental de la fédération canadienne. Les premiers ministres demandent au gouvernement fédéral de hausser à 5 % le niveau d'immigration francophone hors Québec.

Compétences

Des programmes d'emploi et de formation professionnelle efficaces sont essentiels pour aider les individus à réussir et pour accroître la prospérité du Canada dans le contexte d'une économie changeante.

Toutefois, les besoins de certaines catégories de Canadiens sans emploi pourraient être mieux satisfaits. Puisqu'ils sont responsables de concevoir et de mettre en œuvre les programmes liés au marché du travail, les provinces et les territoires sont engagés à trouver de meilleurs moyens pour répondre à ces besoins. À l'issue des consultations en cours dirigées par le Forum des ministres du marché du travail, les provinces et les territoires s'attendent à ce que le gouvernement fédéral collabore avec eux afin d'obtenir le financement et la souplesse requis pour concevoir et livrer les services visant à répondre aux besoins particuliers des employeurs et des individus sur leur territoire respectif, que la nature permanente des ententes soit préservée, qu'un financement administratif suffisant soit accordé et qu'aucune province ni aucun territoire ne soit affecté de manière négative.

Les premiers ministres demandent à leurs ministres responsables du marché du travail de se pencher, avec le gouvernement fédéral, sur les moyens de rendre plus flexibles les ententes actuelles sur le marché du travail, notamment en élargissant l'admissibilité aux Ententes sur le développement du marché du travail. Les premiers ministres demandent à leurs ministres de concevoir une nouvelle génération de transferts pour le marché du travail. Ces transferts devront inclure des investissements du gouvernement fédéral qui répondront mieux aux besoins des groupes qui y sont sous-représentés, notamment les Autochtones, les jeunes, les immigrants récents, les personnes handicapées et les personnes non admissibles à l'assurance-emploi. Un tel engagement réaffirme la responsabilité et le leadership des provinces et des territoires et permet d'éviter les dédoublements des mesures d'emploi.

– 30 –

Les médias sont priés de s'adresser à :

Kate Durand

Communications, Bureau du conseil exécutif

Gouvernement du Yukon

867 667-8968

Cellulaire : 867 335-0686

kate.durand@gov.yk.ca